

Bulletin d'Adhésion 2025

POURQUOI ADHÉRER ?

- ✓ La **FA-FPT 30-48** est un syndicat professionnel, autonome et apolitique qui défend uniquement les fonctionnaires territoriaux et agents publics.
- ✓ La **FA-FPT 30-48** est dirigée par des agents en activité. Vous trouverez donc des collègues professionnels à votre écoute et près de chez vous.
- ✓ Avec la **FA-FPT 30-48**, vous obtiendrez, à votre domicile, toutes les informations nécessaires sur les textes concernant votre profession mais aussi les diverses publications du syndicat et les revues de la Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale.
- ✓ Vous bénéficierez, d'une protection « défense des adhérents » en cas de difficultés.
- ✓ Vous pourrez participer à la vie du syndicat en participant à l'élection des membres du Conseil d'Administration lors de l'assemblée générale.
- ✓ La **FA-FPT 30-48** est représentée dans les instances : Commission Administrative Paritaire, Comité Social Territorial, conseil de discipline, conseils médicaux, COS LR, CNFPT, Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale et Conseil Commun de la Fonction Publique.

COMMENT ADHÉRER A LA **FA-FPT 30-48** ?

Envoyez ce coupon complété avec votre règlement par chèque à l'ordre de la **FA-FPT 30/48** à l'adresse suivante :

FA-FPT 30/48 - Jardin des entreprises - 290, chemin de St Dionisy – Bât. A - 30980 LANGLADE

Ou par mail :

fafpt@fafpt30-48.fr

MONTANT DE L'ADHÉSION A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2025

35 €

66 % de votre cotisation syndicale est déductible de vos impôts (article 199 quarter C du CIG)

Bulletin à envoyer par courriel ou voie postale

Mme / M. Prénom :

Nom :

Adresse Postale:

Code postal: Ville:

Commune d'affectation :

Grade :

Courriel:@..... Téléphone: / / / /

Je règle les **35 euros** par:

- ☐ Virement bancaire : IBAN: FR76 1348 5008 0008 0098 2541 910
- ☐ Chèque bancaire à l'ordre de la FAFPT 30-48

Fait le :20.....

À:

Signature de l'adhérent: